

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division / Division
de l'équipement scientifique, des produits photographiques
et pharmaceutiques
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet DDR-Fournitures & services optiques	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3931-120293/A	Date 2012-08-23
Client Reference No. - N° de référence du client W3931-120293	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$PV-947-61081
File No. - N° de dossier pv947.W3931-120293	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-09-19	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mascoll, Michelle	Buyer Id - Id de l'acheteur pv947
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3467 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 1745 ALTA VISTA DR. HCC 4TH FLOOR, ROOM 467 CONTACT: MAJ. J.F. TREMBLAY, TEL: 613-945-6878 OTTAWA Ontario K1A0K6 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Demande de renseignements concernant les fournitures et services optiques

pour

**Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au nom du
ministère de la Défense nationale**

TABLE DES MATIÈRES

A. 1 Contexte de la présente demande de renseignements (DDR)	2
A. 2 Objet de la présente DDR	2
A. 3 Nature de la présente DDR	3
A. 4 Contenu de la présente DDR	3
A. 5 Nature et forme des réponses demandées	3
A. 6 Coûts associés aux réponses	3
A. 7 Traitement des réponses	3
A. 8 Forme des réponses	3
A. 9 Renseignements	4
A. 10 Présentation des réponses	4

Annexe A : Bases des Forces canadiennes demandant des fournitures et services optiques

Annexe B : Questions à l'intention de l'industrie

Demande de renseignements concernant les fournitures et services optiques

pour

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au nom du ministère de la Défense nationale

A. 1 Contexte de la présente demande de renseignements (DDR)

Au nom du ministère de la Défense nationale (MDN), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) prévoit établir une méthode d'approvisionnement visant des fournitures et services optiques destinés à toutes les bases des Forces canadiennes (BFC) du pays. Le besoin comprend notamment l'offre de fournitures optiques prescrites pour les soins oculaires ainsi que l'entretien, l'ajustement et la réparation de lunettes. Il comprend également les services d'opticiens autorisés. Le MDN envisage d'intégrer dans le présent besoin des services d'optométrie.

Les fournitures et services optiques seront fournis soit « sur place », soit « hors site », selon les besoins propres à l'emplacement précis. La liste des BFC est présentée à l'annexe A. Les emplacements hors site doivent se trouver dans un périmètre de 25 km de la base des FC indiquée.

Une exigence d'autorisation de sécurité accrue sera demandée pour les emplacements où l'on requiert des services sur place. Les fournisseurs hors site peuvent se voir imposer l'exigence d'autorisation de sécurité.

Les entreprises qui offrent au MDN des fournitures et des services optiques doivent s'enregistrer auprès de la Croix Bleue pour être payées.

Voici les objectifs de l'approvisionnement :

- simplifier et rendre plus efficace le processus d'approvisionnement;
- acheter des fournitures et des services optiques pour répondre aux besoins opérationnels du MDN et des FC;
- inciter tous les fournisseurs à participer, y compris les petites et moyennes entreprises (PME);
- assurer la transparence, l'ouverture et l'équité du processus d'approvisionnement.

A. 2 Objet de la présente DDR

L'objet de la présente DDR est de permettre à l'industrie de commenter, tôt dans le processus, le besoin de fournitures et de services optiques du MDN.

Les commentaires formulés aideront le Canada à voir à ce que les exigences soient conformes aux normes de l'industrie.

A. 3 Nature de la présente DDR

Il ne s'agit pas d'une demande de soumissions. La DDR ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels des biens ou des services décrits dans cette DDR ne doivent pas réserver de stocks ou d'installations, ni affecter de ressources en fonction des renseignements qui y sont présentés. Cette DDR n'entraînera pas la création de listes de fournisseurs. Le fait qu'un fournisseur potentiel réponde ou non à cette DDR ne l'empêche donc pas de participer à d'éventuels processus d'acquisition. En outre, cette DDR ne donnera pas nécessairement lieu à l'achat des biens et des services qui y sont décrits. Celle-ci vise simplement à demander à l'industrie de commenter les points qui y sont abordés.

A. 4 Contenu de la présente DDR

L'annexe A de cette DDR présente une liste de lieux de travail potentiels. L'annexe B présente les questions que TPSGC et le MDN souhaitent poser à l'industrie.

A. 5 Nature et forme des réponses demandées

On demande aux répondants de répondre aux questions et de faire des suggestions qui pourraient contribuer à préciser le besoin du MDN à l'égard de fournitures et de services optiques. **LES RÉPONSES NE DOIVENT PAS FAIRE RÉFÉRENCE AU PRIX PARTICULIER D'UN RÉPONDANT.** Celui-ci doit expliquer les hypothèses qu'il avance dans ses réponses.

A. 6 Coûts associés aux réponses

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à cette DDR.

A. 7 Traitement des réponses

- (a) **Utilisation des réponses** : Les réponses ne feront l'objet d'aucune évaluation officielle. En revanche, le Canada peut les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'approvisionnement. Il examinera chacune des réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. Il peut, à sa discrétion, les examiner après la date de clôture de la DDR.
- (b) **Équipe d'examen** : Une équipe d'examen formée de représentants de TPSGC et du MDN se penchera sur les réponses. Le Canada se réserve le droit d'embaucher des experts-conseils indépendants ou d'utiliser les ressources du Canada qu'il juge nécessaires pour l'examen des réponses. Celles-ci ne seront pas nécessairement toutes examinées par chacun des membres de l'équipe.
- (c) **Confidentialité** : Les répondants doivent indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera les réponses conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*.
- (d) **Activité de suivi** : Le Canada peut, à sa discrétion, rencontrer les répondants dont les réponses indiquent qu'ils souhaitent prendre part à une réunion de suivi. Si elle se concrétise, cette activité peut notamment consister en des réunions individuelles ou des conférences. Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les répondants pour leur poser d'autres questions ou leur demander de préciser l'aspect d'une réponse.

A. 8 Forme des réponses

- (a) **Page de couverture** : Si la réponse comporte plusieurs documents, les répondants doivent indiquer sur la page de couverture de chacun d'eux le titre de la réponse, le numéro de la DDR, le numéro du document et le nom officiel complet du répondant.
- (b) **Page de titre** : La première page de chaque document de la réponse, après la page de couverture, doit être la page de titre. Celle-ci doit comporter les éléments suivants :

-
- (i) le titre de la réponse du répondant et le numéro du document;
 - (ii) le nom et l'adresse du répondant;
 - (iii) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
 - (iv) la date;
 - (v) le numéro de la DDR.
- (c) **Système de numérotation** : On demande aux répondants d'utiliser dans leur réponse un système de numérotation qui correspond à celui de la présente DDR. Les références à des documents descriptifs, à des manuels techniques et à des brochures accompagnant la réponse doivent respecter ce même système.
- (d) **Nombre de copies** : Les répondants doivent présenter une copie électronique en format Word (Microsoft) ou PDF (Adobe).
- (e) **Confidentialité de la réponse** : On demande aux répondants d'indiquer clairement les parties de leurs réponses qu'ils considèrent comme exclusives. La réponse de chaque répondant demeurera confidentielle. Toutefois, étant donné la nature de l'activité de DDR, les répondants doivent savoir que certains aspects de leur réponse peuvent servir de base à l'élaboration de documents.

A. 9 Renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une invitation à soumissionner, le Canada ne répondra pas nécessairement par écrit à toutes les demandes de renseignements ni ne distribuera forcément les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions concernant la présente DDR peuvent les transmettre à :

Autorité contractante : Michelle N. Mascoll
Courriel : Michelle.Mascoll@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Téléphone : 819-956-3467
Télécopieur : 819-956-3814

A. 10 Présentation des réponses

- (a) **Heure et lieu de présentation des réponses** : Les répondants doivent envoyer leurs réponses par courriel à l'adresse électronique de l'autorité contractante indiquée au point A.9, au plus tard à la date précisée sur la page de couverture de la DDR.
- (b) **Responsabilité relative au respect des délais prescrits** : Il incombe à chaque répondant de s'assurer que sa réponse est transmise à la bonne adresse dans les délais prescrits.
- (c) **Identification des réponses** : Chaque répondant doit s'assurer que son nom et son adresse, le numéro de la demande et la date de clôture figurent lisiblement sur l'enveloppe.

ANNEXE A**LISTE DES BASES DES FORCES CANADIENNES DEMANDANT DES
FOURNITURES ET SERVICES OPTIQUES**

BFC	Adresse	Sur place ou hors site	Langue de service
Bagotville	25 ^e Centre des Services de santé des FC Bagotville Bâtiment 66 C. P. 5000, succ. Main Alouette (Québec) G0V 1A0	Sur place	L'opticien doit parler français
Borden	31 ^e Centre des Services de santé des FC Borden 0-166, 30 Ortona Road C. P. 1000, succ. Main Borden (Ontario) L0M 1C0	Sur place	L'opticien doit parler anglais
Calgary	1 ^{re} Ambulance de campagne Dét Calgary General Sir Arthur Currie Bldg 4225 Crowchild Trail SO Calgary (Alberta) T3E 1T8	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Cold Lake	22 ^e Centre des Services de santé des FC Cold Lake Bâtiment 69, Kingsway Road BFC, 4 ^e Escadre Cold Lake C. P. 6550, succ. Forces Cold Lake (Alberta) T9M 2C6	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Comox	21 ^e Centre des Services de santé des FC Comox Bâtiment 27, boul. Aurora C. P. 1000, succ. Main Lazo (Colombie-Britannique) V0R 2K0	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Edmonton	1 ^{re} Ambulance de campagne Edmonton Bâtiment 162, av. Churchill C. P. 10500, succ. Forces Edmonton (Alberta) T5J 4J5	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Esquimalt	Centre des Services de santé des FC (P) 1200 Colville Road C. P. 17000, succ. Forces Victoria (Colombie-Britannique) V9A 7N2	Sur place	L'opticien doit parler anglais
Gagetown	42 ^e Centre des Services de santé des FC BFC Unité de soutien de secteur, Gagetown Bâtiment A-47, av. Champlain	Hors site	L'opticien doit parler anglais

	C. P. 17000, succ. Forces Oromocto (Nouveau-Brunswick) E2V 4J5		
Gander	27° Centre des Services de santé des FC Dét Gander 9° Escadre Gander Bâtiment 129, av. Washington C. P. 6000, succ. Main Gander (Terre-Neuve) A1V 1X1	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Greenwood	26° Centre des Services de santé des FC Greenwood Bâtiment 13, Administration Way C. P. 5000, succ. Main Greenwood (Nouvelle-Écosse) B0P 1N0	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Halifax	Centre des Services de santé des FC (A) Halifax Bâtiment S-80 2649, rue Gottingen C. P. 99000, succ. Forces Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5X5	Sur place	L'opticien doit parler anglais
Kingston	33° Centre des Services de santé des FC Kingston 1, rue Entretien, bâtiment 62 C. P. 17000, succ. Forces Kingston (Ontario) K7K 7B4	Sur place	L'opticien doit parler anglais
London	32° Centre des Services de santé des FC Dét London Wolseley Barracks 701, rue Oxford Est London (Ontario) N5Y 4T7	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Meaford	31° Centre des Services de santé des FC Dét Meaford RR 1 Meaford (Ontario) N4L 1W5	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Moose Jaw	23° Centre des Services de santé des FC Dét Moose Jaw Bâtiment 143, Nato Drive C. P. 5000, succ. Main Moose Jaw (Saskatchewan) S6H 7Z8	Hors site	L'opticien doit parler anglais
North Bay	31° Centre des Services de santé des FC Dét North Bay 95 Manston Crescent Hornell Heights (Ontario) P0H 1P0	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Ottawa	Centre des Services de santé des FC (O) Hôpital Montfort 713, chemin Montréal Ottawa (Ontario) K1K 0T2	Sur place et hors site	L'opticien doit parler français et anglais

Petawawa	2 ^e Ambulance de campagne, Petawawa Bâtiment N 109 C. P. 9999, succ. Main Petawawa (Ontario) K8H 2X4	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Shilo	11 ^e Centre des Services de santé des FC Shilo Bâtiment L-158, Engineer Road C. P. 5000, succ. Main Shilo (Manitoba) R0R 2A0	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Saint-Jean	41 ^e Centre des Services de santé des FC Saint-Jean Bâtiment 150 C. P. 100, succ. Main Richelain (Québec) J0J 1R0 *Service demandé un jour par semaine à l'Unité dentaire Longue-Pointe à Montréal (Québec).	Sur place	L'opticien doit parler français
St. John's	BFC de St. John's Bâtiment 309 C. P. 2028, succ. C St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6B5	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Suffield	1 ^{re} Ambulance de campagne Dét Suffield BFC Suffield C. P. 6000, succ. Main Medicine Hat (Alberta) T1A 8K8	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Toronto	32 ^e Centre des Services de santé des FC Toronto 1 Yukon Lane C. P. 5000 Toronto (Ontario) M3M 3J5	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Trenton	24 ^e Centre des Services de santé des FC Trenton 8 ^e Escadre Trenton 50, rue Yukon C. P. 1000, succ. Forces Astra (Ontario) K0K 3W0	Sur place	L'opticien doit parler anglais
Valcartier	5 ^e Ambulance de campagne Valcartier Bâtiment 109 C.P. 1000, succ. Forces Courcelette (Québec) G0A 4Z0	Sur place	L'opticien doit parler français
Vancouver	Centre des Services de santé des FC (P) Dét Vancouver 4050 W 4th Avenue Vancouver (Colombie-Britannique) V4R 1P6	Hors site	L'opticien doit parler anglais

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Wainwright	1 ^{re} Ambulance de campagne Dét Wainwright Bâtiment 633 Centre d'instruction du Secteur de l'Ouest Denwood (Alberta) T0B 2H0	Hors site	L'opticien doit parler anglais
Winnipeg	23 ^e Centre des Services de santé des FC Winnipeg Bâtiment 62, Whytefold Road C. P. 17000, succ. Forces Winnipeg (Manitoba) R3J 3Y5	Sur place	L'opticien doit parler anglais

ANNEXE B

QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE

- I. Les montures dont le MDN a besoin doivent respecter les normes relatives à l'uniforme militaire. Le MDN souhaite que la description du besoin soit suffisamment claire pour ceux qui présentent leur réponse à un appel. Voici les restrictions visant les montures :
- Les caractéristiques suivantes sont inacceptables :*
- A) *lunettes sans monture ou avec monture partielle;*
 - B) *couleurs criardes (rouge, orange, couleurs fluo, plusieurs couleurs);*
 - C) *logos visibles;*
 - D) *parties brillantes;*
 - E) *montures dont la forme n'est ni ronde, ni ovale, ni carrée, ni rectangulaire.*
- A. Comment l'industrie décrit-elle les montures pour ce qui est de la forme, de la taille et du style?
- B. De quel autre renseignement le Canada devrait-il tenir compte lorsqu'il rédigera les exigences relatives aux montures destinées au MDN?
- II. Compte tenu des restrictions du MDN relativement aux montures, combien de montures pourriez-vous offrir dans les fourchettes de prix suivantes?
- A. 1 \$ à 60 \$
 - B. 61 \$ à 100 \$
 - C. 101 \$ et plus
- III. À l'heure actuelle, le MDN demande aux fournisseurs de service d'exposer 50 montures approuvées aux emplacements visés sur place et hors site. Connaissez-vous un meilleur moyen de présenter les montures aux membres des FC et au personnel du MDN?
- IV. Selon vous, quelle garantie offre habituellement l'industrie sur les montures et les verres? Veuillez la décrire en détail (inclusions et exclusions).
- V. Le MDN a aussi besoin de lunettes de sécurité et de lunettes pare-balles. Êtes-vous en mesure de fournir ces articles? Sont-ils certifiés? Le cas échéant, par quel organisme?
- VI. Le MDN a besoin de divers types de lunettes, notamment de lunettes à foyer progressif et de lunettes à indice élevé.
- A. Combien de types de lunettes à foyer progressif pouvez-vous offrir? Dans quelles circonstances recommanderiez-vous un type donné plutôt qu'un autre? Selon vous, quelle est la pratique habituelle de l'industrie lorsqu'un client ne peut s'adapter à ce type de lunettes?
 - B. Outre les lunettes à indice élevé et à foyer progressif, le MDN envisage l'achat de lunettes à haute définition. Offrez-vous ce type de lunettes? Dans quelles circonstances recommanderiez-vous à un client le port de lunettes à définition élevée?
- VII. Quel type de traitement pouvez-vous offrir sur les lunettes?
- VIII. Sans préciser de prix, comment vous y prendriez-vous pour vendre des montures à un client important comme le MDN?
- IX. Seriez-vous en mesure de fournir des services à plusieurs emplacements des BFC?
- X. Le MDN envisage d'intégrer au présent besoin des services d'optométrie. Pourriez-vous fournir ces services? Le cas échéant, pourriez-vous les fournir sur place et hors site, ou les deux?

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

XI. Avez-vous quelque chose à ajouter?